

## Interdictions de circuler, transport de marchandises Roumanie

**Véhicules concernés** ceux qui dépassent les poids et dimensions autorisés (qv)

**Territoire** sur tout le réseau national

**Période** les samedis, dimanches et jours fériés de 00h00 à 24h00

**Véhicules concernés** les camions et ensembles routiers de plus de 7.5t de PMA

**Territoire** DN1 (E60) entre Bucarest (DN1, km 7+418, intersection rue Ion Ionescu de la Brad - bd Aerogarii) et Barcanesti (intersection DN1, km 53+650 - DN1A, km 70+550);  
DN1 entre Ploiesti (intersection DN1, km 67+248 - DN1B) et Brasov (DN1, km 159+600, entrée de la ville)

**Période** du 1 janvier au 31 décembre 2011 du lundi au vendredi entre 06h00 et 22h00

**Exceptions**

- les transports d'animaux vivants, ou de marchandises réfrigérées ou périssables;
- les transports en trafic international à condition que le chargement/déchargement ou dédouanement a lieu sur les tronçons susmentionnés. Les preuves à apporter sont:
  - *circulation à vide, pour chargement*: l'original de l'ordre de transport ou une copie endossée par le transporteur;
  - *circulation à vide, après déchargement*: l'original du document CMR, carnet TIR ou document "T";
  - *circulation en charge, pour déchargement*: l'original du document CMR, Carnet TIR ou document "T"
- les véhicules circulant sous autorisation spéciale délivrée par la CNADNR, 38 bd Dinicu Golescu, Secteur 1-Bucarest

*NB*: parmi les documents requis lors d'une demande d'autorisation figurent: une attestation écrite de la nécessité d'emprunter cet itinéraire, avec indication du nombre de véhicules, numéros d'immatriculation et période pour laquelle l'autorisation est requise; copie du certificat d'immatriculation; preuve du paiement de la ro-vignette; autorisation spéciale pour les véhicules qui dépassent les poids et dimensions maximums autorisés, etc.

Les autorisations sont délivrées au maximum 15 jours avant le premier jour de validité et restent valables pour un maximum de 6 mois. L'autorisation originale doit se trouver à bord du véhicule et doit être présentée sur demande aux autorités. L'autorisation n'est pas transmissible et ne sera pas remplacée en cas de perte, de vol ou de détérioration. Dans de tels cas, une nouvelle autorisation doit être demandée.

**Véhicules concernés** les camions et ensembles routiers de plus de 7.5t de PMA

**Territoire** sur les tronçons des routes nationales (E) indiqués ci-dessous

**Période** sauf indication contraire,  
• les jours fériés ainsi que les vendredis, samedis et dimanches aux heures indiquées ci-après

DN1 (E60) <sup>1</sup>	contournement de Bucarest - Otopeni - Ploiesti (entrée)	1 jan - 31 déc	sa 06h00 - 22h00 di 06h00 - 22h00
DN1 (E60)	Ploiesti (sortie) - Brasov (entrée)	1 jan - 31 déc	sa 06h00 - 22h00 di 06h00 - 22h00
DN1 (E60)	Cluj Napoca (sortie) - Oradea (entrée)	15 juin - 15 sep	sa 06h00 - 22h00 di 06h00 - 22h00
DN2 (E85)	Sabaoani (intersection avec la DN28) Suceava - Siret (entrée)	15 juin - 15 sep	sa 06h00 - 22h00 di 06h00 - 22h00
A2 (E81)	Bucarest (sortie) - Fundulea - Lehliu - Drajna - Fetesti - Cernavoda (intersection avec la DN22C)	15 juin - 15 sep	ve 12h00 - 24h00 sa 06h00 - 20h00 di 06h00 - 24h00
DN22C (E81)	Cernavoda - Medgidia - Basarabi (intersection avec la DN3)	15 juin - 15 sep	ve 12h00 - 24h00 sa 06h00 - 20h00 di 06h00 - 24h00
DN3 (E81)	Basarabi - Constanta	15 juin - 15 sep	ve 12h00 - 24h00 sa 06h00 - 20h00 di 06h00 - 24h00
DN39 (E87)	Agigea (intersection avec la DN38) - Mangalia (entrée)	15 juin - 15 sep	sa 06h00 - 22h00 di 06h00 - 22h00
DN7 (E81)	Pitesti (sortie) - Rm. Valcea - Vestem (intersection avec la DN1)	15 juin - 15 sep	sa 06h00 - 22h00 di 06h00 - 22h00
DN7 (E68)	Ilia (intersection avec la DN68A) - Arad (entrée)	15 juin - 15 sep	sa 06h00 - 22h00 di 06h00 - 22h00

<sup>1</sup> s'applique aux véhicules de plus de 3.5t de PMA

### **Exceptions**

les véhicules de la protection civile, les transports funéraires, les transports humanitaires ou de premier secours, les transports de courrier, les véhicules effectuant la distribution de carburants, les véhicules de dépannage, les véhicules des services sanitaires, les transports d'animaux vivants, les transports de denrées périssables (y compris le pain frais) et des marchandises sous température dirigée à condition que les marchandises occupent au moins la moitié de la capacité utile du véhicule

### **Itinéraires alternatifs**

Pendant les périodes d'interdiction toutes les autres routes peuvent être empruntées à condition de respecter le poids maximum autorisé à l'essieu et le poids total maximum autorisé pour la catégorie de route concernée.

### **Sanctions**

- amende allant de RON 2'000 à 4'000 en cas de non-observation de l'interdiction de circuler;
- amende allant de RON 600 à 2'000 si les marchandises n'occupent pas au moins la moitié de la capacité utile du véhicule

### **Jours fériés 2011**

1 janvier	Nouvel An
2 janvier	Congé du Nouvel An
24 avril	Pâques (orthodoxe)
25 avril	Lundi de Pâques (orthodoxe)
1 mai	Fête du travail*

12 juin	Pentecôte (orthodoxe)
13 juin	Lundi de Pentecôte (orthodoxe)
15 août	Assomption
1 décembre	Fête nationale
25 décembre	Noël*
26 décembre	St Etienne

\*dimanche

## INTERDICTIONS LOCALES, BUCAREST

**Véhicules concernés** camions de plus de 5t de PMA

**Territoire** zone "A" de Bucarest, délimitée par les axes suivants :  
bd Dacia - rue Traian - rue Nerva Traian - bd Octavian Goga - passage Marasesti - bd Marasesti - rue Mitropolit Nifon - bd Libertatii - Calea 13 Septembrie - rue Pandurilor - rue Grozavesti - rue Orhideelor - bd Dinicu Golescu - Square Gara de Nord - Calea Grivitei - rue Nicolae Titulescu - bd Banu Manta - bd Ion Mihalache - bd Maresal Averescu - bd Constantin Prezan - bd Aviatorilor - bd Mircea Eliade - bd P.I. Ceaikovski - rue Barbu Vacarescu - rue Tunari - bd Dacia

**Véhicules concernés** camions de plus de 7.5t de PMA

**Territoire** zone "B" de Bucarest, délimitée par les axes suivants :  
bd Aerogarii - rue Cpt Alex Serbanescu - rue Barbu Vacarescu - rue Fabrica de Glucoza - route principale Petricani - rue Doamna Ghica - route principale Colentina - route principale Fundeni - rue Morarilor - bd Basarabia - bd 1 Decembrie 1918 - bd Th. Palady - bd Camil Rescu - rue Fizicienilor - bd Energeticienilor - Calea Vitau - route principale Vitau Barzesti - rue Ion Iriceanu - rue Turnu Magurele - rue Luica - route principale Giugiului - rue Alexandru Anghel - rue Prelungirea Ferentari - Calea Ferentarilor - rue M. Sebastian - Calea 13 Septembrie - bd Ghencea - rue Brasov - route principale Virtutii - Calea Crangasi - intersection Grant - Calea Grivitei - bd Bucurestii Noi - rue Jiului - bd Poligrafiei - intersection Jiului - rue Baiculesti - route principale Straulesti - bd Ion Ionescu de la Brad

**Période** tous les jours du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août de 07h00 à 20h00;  
tous les jours du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin de 08h00 à 19h00;  
en dehors des heures indiquées, l'accès est possible sous couvert d'une autorisation spéciale uniquement

**Exceptions** Lorsqu'ils sont en service, les véhicules suivants ne sont pas soumis aux interdictions : ambulances, véhicules de la protection civile, de la police, des pompiers, de la gendarmerie, de la police des frontières, du Ministère de la défense nationale, du Ministère de Justice, des services pénitentiaires, du Ministère public, des unités spéciales du Service des renseignements roumain et du Service de garde et de protection.

En outre, les véhicules suivants peuvent accéder à ces zones pendant les heures d'interdiction à condition d'être en possession d'une autorisation spéciale: les véhicules des services d'entretien des routes; les véhicules qui remorquent un véhicule endommagé ou abandonné ou stationné de manière illégale; les véhicules utilisés pour la formation et l'examen de candidats au permis de conduire des catégories C, CE et CIE; les véhicules de la poste et ceux appartenant aux sociétés de messagerie et de courrier express; les véhicules transportant du pain et des produits de boulangerie ou du lait en citerne destiné au centres de

conditionnement; les transports de matières dangereuses; les véhicules se dirigeant vers des bureaux de douane ou des zones industrielles par des itinéraires spécifiques (*voir ci-dessous*).

Toute infraction sera sanctionnée par une amende allant de RON 30'000 à RON 50'000.

### **Autorisations**

Les autorisations sont délivrées par la Mairie de la Municipalité de Bucarest par l'intermédiaire de l'Administration des Transports, des Routes et de la Sécurité de la circulation. Les autorisations journalières sont disponibles également dans les stations-service Petrom situées sur les axes principaux menant à Bucarest. Les tarifs sont:

a) pour l'accès à la zone "A":

PMA	RON / mois	RON / jour
jusqu'à 5t	gratuit	gratuit
>5.0t à 7.5t	2'000	231
>7.5t à 12.5t	4'000	452
>12.5t à 16.0t	8'000	903
>16.0t à 22.0t	12'000	1'355
>22.0t à 40.0t	16'000	1'806
>40.0t	20'000	2'247

b) pour l'accès à la zone "B":

PMA	RON / mois	RON / jour
jusqu'à 5t	gratuit	gratuit
>5.0t à 7.5t	500	63
>7.5t à 12.5t	1'000	116
>12.5t à 16.0t	1'500	179
>16.0t à 22.0t	2'000	231
>22.0t à 40.0t	2'500	284
>40.0t	3'000	347

### **Notes:**

1. Ces interdictions sont signalées par panneaux.
2. Le transit de Bucarest est interdit aux véhicules de plus de 5t de PMA dont la destination finale n'est pas la Municipalité de Bucarest.
3. Les autorisations ne sont pas transmissibles. Elles doivent être montrées sur demande avec le certificat d'immatriculation du véhicule.
4. Les autorisations qui sont valables pour la zone A le sont également pour la zone B.
5. Les véhicules se dirigeant vers la zone B ou vers certains bureaux de douane ou zones industrielles peuvent y accéder sous couvert d'une autorisation spéciale et à condition d'emprunter les itinéraires suivants:

Accès à la zone B :

- à partir de l'autoroute Bucarest - Pitesti, par le bd Iuliu Maniu, rue Valea Cascadelor, rue Valea Oltului, rue Prelungirea Ghencea;
- de la DN6, par la route principale Alexandriei, route principale Antiaeriana

Accès aux bureaux de douane et aux zones industrielles :

- accès au bureau de douane du bd Timisoara - bd Timisoara à partir de la rue Valea Cascadelor ou la rue Valea Oltului jusqu'à la rue Romancierilor et retour;
- accès à la zone industrielle entre bd Timisoara Bvd, bd Iuliu Maniu, bd Vasile Milea, rue Lujerului, par le bd Timisoara, bd Vasile Milea, bd Iuliu Maniu et retour;
- accès à la zone industrielle entre Drumul Sarii, rue M. Sebastian, Cal.Rahovei et rue Progresului, par Calea 13 Septembrie, rue M. Sebastian, rue Razoare, rue Progresului, route principale Panduri et retour par Calea 13 Septembrie;
- accès à la zone industrielle entre Calea Rahovei, bd G. Cosbuc, rue C-tin Istrati, rue Progresului, par Calea Rahovei, bd G. Cosbuc, rue C-tin Istrati, rue Progresului;
- accès à la zone industrielle de la plate-forme "Rocar", par la rue Toporasi;
- accès à la zone industrielle entre la rue Ziduri Mosi, bd Ferdinand, bd de la gare d'Obor, rue Baiculuit, rue Paharnicu Turturea, rue Heliade intre Vii, rue Doamna Ghicat, par la rue Doamna Ghica, rue Heliade intre Vii, rue Pharnicu Turturea, rue Baicului, bd de la gare d'Obor, bd Ferdinand, rue Ziduri Mosi et retour;
- accès au bureau de douane du bd Expozitiei, par bd Bucurestii Noi, bd Ion Mihalache, rue Clabucet, bd Expozitiei et retour par Putul lui Craciun;
- accès à la zone industrielle de Splaiul Unirii, entre la route principale Vitan Barzesti et la route principale Mihai Bravu, à Splaiul Unirii, jusqu'à la route principale de Mihai Bravu et retour.

**Sources:** UNTRR, novembre 2010  
ARTRI, novembre 2010